

COUR PÉNALE

TRIBUNAL CANTONAL

Cour pénale

Présidente : Mme Marie-Pierre de Montmollin

Juges : M. Nicolas de Weck

: M. Emmanuel Piaget

Greffière : Mme Maëlle Barzé

Rôle de la session du 8 février 2024 Salle des Etats, Château de Neuchâtel

Heure : Cause : Débats et jugement

9h00 Y. P. prévenu et appelant

CPEN.2023.40 (NW)

(Me Jean-Luc Addor)

Diffamation (art. 173 CP)

Ministère public intimé

T. T. plaignant et intimé

(Me Michel Bise)

Par ordre de la présidente
de la Cour pénale

La greffière